

Sarlon trafic 19 dB 43



FLOORING SYSTEMS



U4 P3 E2/3 C2



DESSCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié NF UPECA+ : 19 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type Sarlon trafic 19 dB 43.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent sera de 0,08 mm.

Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcée.

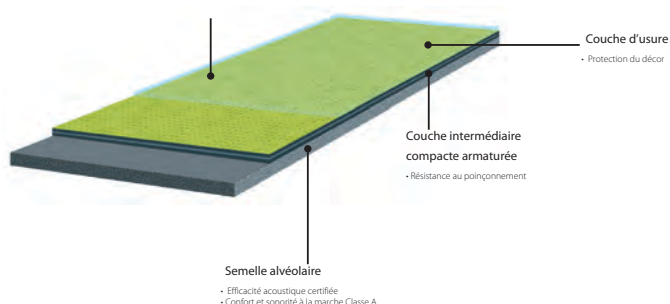
Le produit bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN XL réduisant l'utilisation de détergent, permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray, lui conférant ainsi une excellente résistance aux taches.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

Traitement OVERCLEAN XL

- Évite la métallisation pendant toute la durée de vie du produit
- Armure antitache
- Réduit les coûts et facilite l'entretien



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Sarlon trafic 19 dB 43
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC A+	n°304-003.2
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	$\Delta L_w = 19\text{dB}$
Épaisseur totale	3,4 mm
Couche d'usure	0,67 mm
Masse surfacique totale	2870 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Poiçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme $\leq 0,20$ mm)
Réaction au feu	Cfl-s1* - n° RA04-0172 (CSTB)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	- 34 - 42

* Satisfait à la réglementation M3

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V22 green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles au près du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)

- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH

- Matières premières garanties sans phtalate
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable